



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Amélioration des conditions de vie au travail, santé et sécurité au travail

Groupe de travail – 18 septembre 2017



Etat des lieux

Des avancées significatives récentes dans les domaines des conditions de vie au travail et de santé et sécurité au travail dont la mise en œuvre est déjà engagée ou nécessite des discussions ou des évolutions juridiques complémentaires :

- Accord cadre du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique
- Décret sur le télétravail du 11 février 2016
- Ordonnance du 19 janvier 2017
- Plan d'action pluriannuel pour une meilleure prise en compte de la santé et de la sécurité au travail du 28 mars 2017

➡ Objectif : avancer dans la mise en œuvre effective des mesures résultant d'une évolution du cadre normatif, se nourrir des travaux précédemment engagés et définir de nouvelles orientations

Accord cadre du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des RPS dans la fonction publique

- Les axes de l'accord cadre (commun aux trois fonctions publiques):
 - Diagnostiquer les facteurs de risques dans les services
 - Fixer l'obligation, pour chaque employeur, d'élaborer un plan d'évaluation et de prévention des RPS

- Le cadrage de la mise en œuvre de l'accord:
 - Cadrage politique par la circulaire du Premier ministre du 20 mars 2014
 - Déclinaison dans chaque versant de la fonction publique par circulaire
 - Elaboration d'un « Kit RPS » : Guide, livret 4 pages, référentiels de formation.

- Le suivi de l'accord cadre
 - Eléments quantitatifs relatifs à la FPE dans le bilan annuel hygiène et sécurité
 - Bilan qualitatif réalisé avec l'ANACT et présenté au CCFP/FS4 du 18 avril 2017

 Action envisagée : renforcer la formation des acteurs et notamment systématiser la formation des équipes d'encadrement à la prévention des RPS (Cf GT formation)

Décret sur le télétravail du 11 février 2016

- Instauration du télétravail dans la FP par la loi du 12 mars 2012
 - Définition des principes de mise en œuvre : volontariat, réversibilité, égalité de traitement des télétravailleurs et des agents exerçant leurs fonctions sur site.
- Fixation des conditions et des modalités de mise en œuvre du télétravail par le décret n° 2016-151 du 11 février 2016
 - Définition du cadre commun à l'ensemble des agents publics (cadre de l'autorisation, durée, réversibilité, ...).
 - Spécification des modalités propres à chaque ministère (activités éligibles, modalités de prise en charge des frais, ...). A ce jour, 13 arrêtés ministériels ont été publiés.
- Guide sur le télétravail dans la fonction publique (mai 2016)
 - Accompagnement des employeurs dans la mise en œuvre du télétravail
 - Elaboration de fiches pratiques

 Action envisagée : réaliser un bilan d'application

Ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017

Un chantier normatif en cours

☐ Temps partiel thérapeutique

- Suppression de la condition des 6 mois de congé maladie préalables et simplification de la procédure

➔ *Circulaire commune aux trois fonctions publiques en cours de finalisation*

☐ Période de préparation au reclassement

- Instauration d'une période de préparation au reclassement afin de préparer le bénéficiaire à de nouveaux emplois et d'accompagner la transition professionnelle du fonctionnaire

➔ *Décret d'application FPE à transposer aux trois versants en cours d'élaboration*

CSFPE

automne 2017 ?

☐ Accidents de service et maladies professionnelles

- Instauration d'un congé pour invalidité temporaire imputable au service
- Présomption d'imputabilité sauf accidents de trajets, maladies professionnelles ne remplissant pas les conditions des tableaux et maladies d'origine professionnelle

➔ *Décret d'application commun aux trois versants en cours d'élaboration*

CCFP

1^{er} trimestre 2018 ?

Plan d'action pluriannuel pour une meilleure prise en compte de la santé et de la sécurité au travail

28 mars 2017

- ❑ Un plan d'action issu d'un travail de concertation avec les représentants des personnels et des employeurs des trois versants de la fonction publique en 2015 et 2016
- ❑ 5 axes identifiés dont la mise en œuvre est prévue sur deux ans
 - Piloter la santé au travail
 - Renforcer la médecine de prévention
 - Améliorer la prévention des risques professionnels et la prise en compte de la pénibilité
 - Renforcer la prévention de l'inaptitude et le maintien dans l'emploi
 - Revisiter les procédures des instances médicales et de la médecine agréée

➡ Objectif: se nourrir des travaux menés dans le cadre de l'élaboration de ce plan pour définir les orientations à approfondir et les nouveaux sujets de discussion

Les thèmes de concertation proposés qui pourraient être approfondis :

- La médecine de prévention
- Les instances médicales
- La prévention de l'inaptitude, le maintien dans l'emploi et l'aide à la reconversion

La médecine de prévention

- ❑ Un contexte de crise démographique de la médecine du travail constaté dans de nombreux travaux :
 - Un rapport conjoint IGA, IGAS et IGAENESR en septembre 2014
 - Les travaux de concertation menés en 2015-2016
- ❑ Qui ont permis de dégager des pistes de travail qui pourraient être approfondies :
 - Mettre en place des équipes pluridisciplinaires
 - Faciliter les reconversions en cours de carrière vers la médecine du travail
 - Créer des services de médecine de prévention mutualisés au niveau régional

Un GT préparatoire
en octobre ?
GT 7 novembre 2017

Les instances médicales

Analyse des propositions d'évolution des dispositifs énoncées dans le rapport de diagnostic des inspections générales de mars 2017

❑ Constats du rapport de diagnostic des instances médicales

- Un dispositif complexe (instances et volumes traités hétérogènes / processus complexes et fragmentés)
- Une consommation importante des ressources médicales dans un contexte de pénurie et une problématique de rémunération
- Un pilotage administratif et médical insuffisant



Une présentation du rapport est-elle souhaitée?

❑ Définir, parmi les orientations proposées, celles à engager

- Allègement du fonctionnement des instances médicales et des cas de saisine
- Optimisation de la ressource médicale
- Structuration du pilotage administratif et médical
- Développement de la formation des différents acteurs
- Sécurisation des ressources humaines et financières

Réunion de
présentation du rapport
en octobre ?
GT 7 novembre 2017

La prévention de l'inaptitude, le maintien dans l'emploi et l'aide à la reconversion

Propositions d'évolution des dispositifs existants ou pistes de travail à approfondir

- Prévenir l'inaptitude et l'usure professionnelle
 - Développer la connaissance des facteurs de risque
- Améliorer et faciliter les dispositifs de reclassement
 - Création de la période de préparation au reclassement
 - Elaboration d'un guide des employeurs
 - Expérimentation des reclassements au niveau des bassins d'emploi
- Faciliter le retour à l'emploi de l'agent après une interruption
 - Accompagnement professionnel (entretien de retour, tutorat...)

GT
2 décembre
2017

Autres sujets de discussion/
concertation souhaités?

L'agenda prévisionnel

Octobre 2017 :

GT préparatoire sur la médecine de prévention?

Réunion de présentation du rapport de diagnostic sur les instances médicales?

Novembre 2017:

7 novembre : GT médecine de prévention et instances médicales

Décembre 2017:

2 décembre: GT sur la prévention de l'inaptitude, le maintien dans l'emploi et l'aide à la reconversion